

Procès-verbal de l'assemblée générale

Colonie de Vacances de Lutry

22 mai 2018, 20h.

Château de Lutry, Salle Mafli

En préambule, ouverture de l'assemblée par le Président et salutations des participants présents.

Présents :

Bohren Andreas	Président
Leiser Yvan	Trésorier
Lecoultre Jean-Daniel	Secrétaire
Savoy Aude	Membre excusée
Bolay Guy-Philippe	Membre
Monod Charles	Membre

Gay Laurent	Vérificateur
Duruz Michel	Vérificateur excusé
Bornadot Julien	Intendant
Duruz Christiane	responsable location

Nicolas Crisinel	Président comité FDV 2018
------------------	---------------------------

L'ordre du jour est le suivant :

- **Procès-verbal du 23 mai 2017**
- **Rapport d'activités du comité**
- **Rapport du caissier**
- **Rapport des vérificateurs des comptes**
- **Tirage au sort des parts sociales**
- **Election du comité**
- **Propositions individuelles et divers**

1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2017

Il est accepté.

2) Rapport d'activités du comité

Président

Bohren Andreas

Année avec Nuit de la Colo.

Avec un besoin de moderniser le concept avec la participation de l'Auberge de Lavaux, la présence des membres dirigeants des camps à savoir M. Glassey et son équipe. L'on peut être satisfait de cette manifestation qui s'est très bien déroulée.

Remerciements à tous les membres qui se sont impliqués et tout particulièrement à Mm Leiser et Lecoultre. C'était une belle soirée.

Chalet toujours en phase de mise à jour en fonction des obligations et travaux indispensables à la sécurité. Il

y a un besoin d'entretien et continuons l'analyse de ces besoins et procédons au fur et à mesure à ces travaux en fonction de notre budget.

Camps 2017 tout c'est bien passé, pas d'évènement marquant avec une participation de 189 enfants, soit 184 de Lutry et environ et 83 autres régions. Stabilité dans la participation, le concept est bon. La fréquentation des deux premières semaines est ok et les suivantes un peu moins, bien que 7 participants de plus que 2016. Camp d'automne compte 3 participants de plus que l'an dernier.

Charles Monod

Entretien du chalet

Le chalet va bien. Remerciements à l'intendant présent. A relever un problème de règlement Lpromin avril 2017, différence d'approche pour les camps à 7 jours et moins de 7 jours, ces derniers ont des contraintes plus forte.

Pour rappel des faits, nous avons fait venir un expert ECA et l'avons mis en relation avec le SPJ.

Avons dépensés CHF 18'000.00 de mise en conformité de l'éclairage de secours et attribué un mandat à la société Securetude spécialisée dans le concept de sécurité. Certains points ont été analysés comme la cage d'escalier, des rideaux coupes feu entre la cuisine et le réfectoire. Ces travaux d'aménagement sont indispensables uniquement si nous organisons des camps de plus de 7 jours. Devons encore revoir les règles et maintenons les contacts avec les autorités locales compétentes.

Avons une infiltration d'eau au niveau du plafond, ce point est en cours de régularisation.

Guy-Philippe Bolay

Le site de la colo est OK. Les inscriptions et les relances se déroulent sans problème. Sommes maintenant sur le nouveau site de la Commune, ce qui permet de dire que pour les camps 2018,

La première semaine est complète

La deuxième presque OK

Il reste de la place pour les semaines suivantes.

La présence sur Facebook de la colo permet aux parents de suivre l'évolution de la semaine des activités des enfants. A souligner que nous avons le OK des parentes lors de l'inscription.

3) Rapport du caissier

A la lecture des comptes distribués à l'assemblée, l'on constate :

Les recettes des camps d'été 2017 sont supérieures aux camps 2016 et les charges bien maîtrisées, ainsi la perte est moins importante que 2016.

Par contre le camp d'automne provoque une charge de CHF 12', l'addition des deux périodes présente une charge nette de CHF 52' soit en augmentation de CHF 2' par rapport à 2016.

Nous remplissons notre rôle conforme aux statuts.

La fête des vendanges nous a versé CHF 60'205.- et pouvons remercier vivement tous les acteurs.

Les charges sont maîtrisées et le résultat est identique à 2016.

Monsieur Leiser est remercié pour son travail.

4) Rapport des vérificateurs des comptes

Laurent Gay présente le rapport des vérificateurs des comptes et proposent d'accepter purement et simplement les comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée, laquelle donne décharge au trésorier et vérificateurs des comptes.

5) Nomination des vérificateurs des comptes

Monsieur Michel Duruz,
Monsieur Laurent Gay sont réélus en qualité de vérificateurs des comptes pour l'année 2017-2019,
Monsieur Michel Monod suppléant.

6) Tirage au sort des parts sociales

Des parts sociales sont tirées au sort et les bénéficiaires seront remboursés.

4 parts sociales à CHF 1000.—

1177 : Donation Krische, pa Commune de Lutry, le Château, Lutry

1186 : Donation Krische, pa Commune de Lutry, le Château, Lutry

1085 : La bourse Paschoud à Lutry

1340 : Michel Bujard, Pully

Divers

Le président :

Remercie vivement Christiane Duruz pour son dévouement pour la gestion des locations de la colonie.

Salue l'excellent travail fait par Ludo Glassey pour les camps.

Annonce la future collaboration entre l'association de la fête des vendanges de Lutry et la colonie de vacances de Lutry. En effet la fête des vendanges tiendra sa prochaine assemblée en même temps que notre assemblée. La présidence est assumée par Nicolas Crisinel et le comité est composé de 2 membres de la colonie de vacances et 2 membres de la fête des vendanges plus un élu de la municipalité.

7) Election du comité 2018

Réélection du comité :

Andréas Bohren	Président / promotion
Aude Savoy	membre
Charles Monod	responsable bâtiment (chalet) et représentant municipal
Yvan Leiser	caissier
Guy-Philippe Bolay	responsable du site internet
Jean-Daniel Lecoultre	secrétaire / responsable des parts sociales

L'ensemble du comité proposé est élu par main levée, sans avis contraire, ni abstention.

Christiane Duruz est chaleureusement remerciée pour son travail dans le cadre des locations.

Le Président remercie les membres pour le travail accompli et le travail à venir.

Prochaine assemblée générale le 21 mai 2019 20h

La séance est levée à 20h55



Jean-Daniel Lecoultré
Secrétaire